



Promouvoir un partage égalitaire des responsabilités entre femmes et hommes : le rôle des parlements

New York, le 4 mars 2009

Réunion parlementaire organisée par l'Union interparlementaire et la Division de la promotion de la femme des Nations Unies à l'occasion de la 53^{ème} session de la Commission de la condition de la femme



Salle 4, Siège de l'ONU, New York

ORDRE DU JOUR ANNOTE

10 heures - 10h. 15	Séance inaugurale Union interparlementaire Division de la promotion de la femme (ONU)
Réunion présidée par:	<i>Sénatrice Pia Cayetano (Philippines), Présidente du Comité de coordination des Femmes parlementaires de l'UIP</i> ***
10h. 15 - 10h. 30	Discours liminaire Aperçu du thème prioritaire de la 53 ^{ème} session de la Commission de la condition de la femme : Partage, dans des conditions d'égalité, des responsabilités entre les femmes et les hommes, en particulier des soins dispensés dans le contexte du VIH/sida
10h. 30 - 11h. 45	Thème 1 : A l'intersection du travail rémunéré et du travail non rémunéré <ul style="list-style-type: none">- Valeur et quantification de la prestation de soins (travail non rémunéré et rémunéré)- Liens entre responsabilités non rémunérées en matière de prestation de soins et accès à l'éducation, revenu, participation à la vie publique, sécurité sociale et prestations sociales
11h. 45 - 13 heures	Thème 2 : Mettre en place un cadre protecteur et propice pour les travailleurs ayant des responsabilités familiales <ul style="list-style-type: none">- Protéger les travailleurs, femmes et hommes/Combattre la discrimination (protection maternelle, etc.)- Congé de maternité, de paternité et congé parental; horaires de travail aménagés (temps partiel, etc.); mise en place de garde d'enfant sur le lieu de travail, etc.- Ce que les parlements peuvent faire pour promouvoir une législation, des politiques et des budgets pour la prestation de soins, et encourager le partage, dans des conditions d'égalité, des responsabilités entre les femmes et les hommes, en particulier des soins dispensés dans le contexte du VIH/sida
13 - 15 heures	Déjeuner
15 heures - 16h. 30	Thème 3 : Changer les mentalités et les comportements <ul style="list-style-type: none">- Lutter contre les préjugés des femmes et des hommes sur leurs rôles respectifs- Impliquer les hommes dans les responsabilités partagées
16h. 30 - 17h. 45	Thème 4 : Hommes et femmes en politique : concilier les responsabilités de la vie publique et de la vie privée <ul style="list-style-type: none">- Mesures propres à aider les femmes et les hommes à concilier responsabilités familiales et responsabilités publiques (en tant que candidats aux élections et parlementaires)- Droits des parlementaires en matière de congé et de prestations- Les hommes parlementaires en tant que modèles à suivre. Par exemple, en matière d'utilisation du congé de paternité et du congé parental
17h. 45 - 18 heures	Séance de clôture